

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BOISGERVILLY**

SEANCE DU 04 OCTOBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le quatre octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOISGERVILLY, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard PIEDVACHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation : 29 septembre 2017

Date d'affichage de la convocation : 29 septembre 2017

Présents : M Bernard PIEDVACHE, M. Hubert GUINARD, Mme Sylvie BROUCK, M. Pierre-Yves TREGOUËT, Mme Éliane BERTHELOT, M. Christian LE CORRE, Mme Cécilia CLAPIER, M. Olivier LUCE, M. Pierrick DAUGAN, M Bernard DANIEL, M. Anthony ROUAULT, Mme Mélina LEFEUVRE, M. Pascal GRELICHE, Mme Catherine KINDROZ, M. Marcel GOURLAY, Mme Sandrine AUBRÉE.

Absents ou excusés : Mme Sandra LEVEAU, Mme Laëtitia MINARD, Mme Florence SAUVÉ.

Secrétaire : Mme Cécilia CLAPIER a été élue secrétaire.

**129-2017 Finances publiques : Tarifs 2018**

Comme chaque année, Monsieur le Maire propose de réviser les différents tarifs à appliquer pour l'année 2018 :

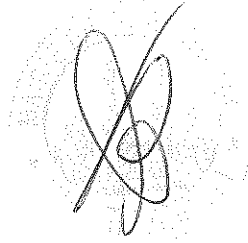
↳ Une augmentation des tarifs salle polyvalente et des tarifs funéraires famille

↳ Un maintien des tarifs pour les photocopies N&B et couleurs, les droits de pêche à la journée et à l'année, la garderie, le restaurant scolaire, l'abonnement à la bibliothèque, la vente des chemins ruraux, les tarifs d'assainissement et les ventes au déballage

**Après en avoir délibéré, à la majorité (14 pour – 2 contre), le Conseil Municipal :**

- **FIXE les tarifs à appliquer pour l'année 2018 conformément à l'annexe jointe**
- **DIT que les tarifs s'appliqueront au 01/01/2018**
- **AUTORISE Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement un de ses adjoints, à signer tout document afférent à ce dossier.**

Pour extrait certifié conforme au registre  
Fait à Boisgervilly, le 05 octobre 2017.  
Le Maire,  
Bernard PIEDVACHE



**REÇU LE**

**09 OCT. 2017**



**PRÉFECTURE  
D'ILLE-ET-VILAINE**



# TARIFS 2018

## Salle polyvalente

	Associations communales	Particuliers Commune	Extérieur
Vin d'honneur	Rien	113 €	185 €
Concours (belote, loto)	42 €	-----	-----
Salle cuisine 1 jour	46 €	206 €	433 €
Salle cuisine 2 jours	-----	360 €	618 €
Forfait 1 heure de ménage	32 €	32 €	32 €
Réunion	-----	-----	185 €

## Photocopies et télécopies (Mairie, Bibliothèque)

	Associations communales	Particuliers
Photocopies A4 N&B (Mairie et Bibliothèque)	0,10 €	0,25 €
Photocopies Couleurs (Mairie)	0,25 €	0,50 €
Télécopies (Mairie)	1 € 0,50 € (page suivante)	1 € 0,50 € (page suivante)

## Bibliothèque

Abonnement annuel	5 €
-------------------	-----

## Pêche (à l'ouverture de la saison en 2017)

Tarifs appliqués aux adultes et aux jeunes de plus de 14 ans	Particuliers Commune	Particuliers Extérieur
4 lignes à la journée	4 €	5 €
Carte de pêche à l'année	45 €	60 €

## Concessions - Urnes

Concession 15 ans (pour 2m <sup>2</sup> )	85 €
concession trentenaire (pour 2 m <sup>2</sup> )	106 €
concession cinquantenaire (pour 2 m <sup>2</sup> )	201 €
jardin du souvenir pour épandre les cendres)	52 €
champ d'urnes (concession d'une durée de 15 ans)	85 €

## Vente de chemins ruraux

Prix de vente au m <sup>2</sup>	0,60 €
---------------------------------	--------

## Assainissement

Part fixe par abonné	25 €
Part proportionnelle au m <sup>3</sup>	1,20 €

## Garderie 2017-2018

La demi-heure de garderie	0,60 €
Le goûter	0,50 €
Dépassement par quart d'heure et par enfant après 18h45	5,00€

### **Restauration scolaire (année scolaire 2017-2018)**

Tarif enfants	3,30 € par repas
Tarif adulte	4,20 € par repas

### **Représentation de cirques, spectacles ambulants et ventes au déballage à la salle polyvalente et sur le parking de l'Eglise :**

↳ Caution : 100 € (salle polyvalente et parking)

↳ Vente au déballage :

- **Salle polyvalente** : tarif de 185 €
- **Parking Salle polyvalente** : 50 €